

Urbanisme Saint-Maximin

De:
Envoyé: vendredi 17 mai 2024 15:29
À: urbanisme@st-maximin.fr
Objet: Enquête publique- Modification n°3 du PLU
Pièces jointes: PLU.pdf

Bonjour

Vous trouverez ci joint un courrier à remettre à Monsieur le commissaire enquêteur concernant la modification n°3 du PLU.

Cordialement

Mélanie Partouche et Yannick Buffetrille
06 26 07 57 96

M. BUFFETRILLE Yannick
Mme. PARTOUCHE Mélanie
923 Chemin du Grand Rayol
Saint Maximin la Sainte Baume

Observation enquête publique modification N°3 du PLU

M. Le Commissaire Enquêteur,

C'est à la hâte que nous vous écrivons aujourd'hui, en effet nous avons appris que tardivement l'existence de cette enquête. Il est suspicieux de ne pas avoir été prévenu directement. Ainsi nous nous posons la question: quelles sont les intentions et intérêt de M. Le Maire?

Nous sommes propriétaire d'une villa sur la parcelle BI407, depuis bientôt 2ans. Nous avons vécu toute notre vie en région Parisienne. Désireux d'espace et d'une vie plus calme, pour notre épanouissement et celle de nos 3 enfants, c'est assez naturellement que nous nous sommes tournés vers la ville de Saint Maximin où nous avons eu l'occasion de séjourner plusieurs étés. Nous sommes inquiets et opposés aux projets d'agrandissement du quartier Bonneval pour plusieurs raisons.

La circulation est souvent difficile, encombrée et même dangereuse au niveau du « parking des poids lourds » ou « parking de co-voiturage » et de la sortie de l'autoroute. La situation risque de s'aggraver. Avec ce projet et le nombre de passages que nous pouvons imaginer (nombreux logements, divers équipements), la fluidité automobile sera impossible. Comment le projet pourra t-il aboutir sans une étude concrète concernant la fluidité des trafics? La sécurité des Saint-Maximinois n'est elle pas remise en cause?

Le réseau de l'eau et des égouts est dans un état déplorable.

A ce jour, vous êtes dans l'incapacité de nous raccorder au « Tout à l'égout » (station d'épuration saturée).

Comment la création de l'ensemble des bâtiments que prévoit ce projet pourront- ils se raccorder à ces réseaux sans générer plus de problèmes qu'aujourd'hui?

De plus, cela nous privera d'une vue exceptionnelle sur le Mont Aurélien qui fait le charme de notre maison et de notre quartier. La vue et l'espace ont largement contribué à notre coup de coeur lors de l'acquisition de notre maison. Nous nous inquiétons également pour la dévalorisation de notre bien.

Pourquoi n'y a t-il pas d'égalité entre notre PLU et celui du projet?

Nous sommes pour le développement de notre ville , la création de commerces et d'équipements sportifs mais pourquoi ne pas le faire en respectant l'âme de Saint Maximin, ses espaces verts et ses quartiers pavillonnaires? Pourquoi ne pas solliciter d'avantage les habitants pour évoquer avec eux leurs souhaits pour leur ville et celle de leurs enfants? Il est absolument nécessaire de revoir ce projet colossal pour un projet à taille humaine, et ce, pour le bien-être collectif. Nous souhaitons l'annulation de ce projet.

Mélanie Partouche et Yannick Buffettrille

